

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 6 juin 2019**

Le Président de la République son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé ce jeudi 06 juin 2019, le conseil des Ministres.

Ouvrant sa communication, le Président de la République a présenté ses vœux les meilleurs à la communauté musulmane, à l'occasion de la célébration de la fête de la Korité. A cet effet, Le Chef de l'Etat a formulé des prières ferventes pour la concorde nationale et la prospérité du Sénégal dans la paix et la solidarité.

Le Président de la République a par ailleurs rappelé au Gouvernement son attachement prioritaire à la préservation durable, ainsi qu'à l'exploitation optimale et transparente de nos ressources naturelles. A ce titre, il a indiqué l'urgence d'introduire dans le circuit législatif, le projet de loi portant répartition des revenus issus de l'exploitation des ressources pétrolières avec la prise en compte des générations futures.

Dans le même ordre d'idée le Chef de l'Etat a confirmé et rappelé sa décision d'élargir le Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETRO-GAZ) aux représentants de la société civile et de l'opposition.

Le Président de la République, dans sa volonté de préserver nos massifs forestiers, et de renforcer, les actions de contrôle de l'exploitation de nos forêts, à travers une application rigoureuse et inclusive du code forestier, et la relance pragmatique des campagnes de reforestation, a instruit le Ministre de l'Environnement, et du Développement durable, de prendre toutes les dispositions utiles, pour une bonne préparation de la journée de l'arbre.

Appréciant les statistiques sur le travail, le Chef de l'Etat, s'est réjoui des avancées notables, constatées en 2018 dans le marché du travail, avec 66043 contrats enregistrés contre 56328 visés par les inspections du travail en 2017, compte non tenu des milliers d'emplois créés dans le secteur primaire et le secteur non formel.

A ce titre, il a rappelé au Gouvernement la place primordiale du secteur privé dans la promotion et la création d'emplois décents.

S'agissant de la campagne agricole 2019-2020, le Président de la République a demandé au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires, à la mise en place préventive et transparente des dispositifs et mécanismes de cession, de supervision, de contrôle et de distribution des semences et engrais subventionnés par l'Etat. A cet effet, il a demandé au Ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural de lui faire parvenir un rapport hebdomadaire sur la distribution des intrants et du matériel agricole

Abordant, la question relative, à la préparation des Examens et Concours, de 2019, le Chef de l'Etat a d'abord encouragé les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et la communauté éducative, à assoire la qualité et l'excellence dans notre système éducatif, avant de demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer leur bon déroulement sur l'ensemble du territoire.

Le Président de la République a félicité l'équipe nationale de Football (U20) après sa brillante qualification aux quarts de finale de la Coupe du monde.

Au titre de la coopération et du Partenariat, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de la visite du 18 au 20 juin 2019 du Vice- Gouverneur de la province chinoise de Sichuan, à la tête d'une délégation de chefs d'entreprises.

Au titre des communications en conseil :

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur sa rencontre avec le secteur privé, les requêtes de financement en instance, et l'exécution des projets récents.

Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur la préparation de la campagne agricole 2019- 2020.

Le Ministre du travail, du dialogue social et des relations avec les institutions a fait la situation de l'entreprise et de l'emploi, de la garantie des droits et de la gestion des relations professionnelles.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a informé le conseil de l'organisation de la journée de l'arbre, prévue au mois d'août prochain.

Le Ministre en charge du Suivi du PSE a rendu compte de la mission qu'il a effectuée en Espagne du 29 au 30 mai 2019, dans le cadre de la journée sénégalaise de l'investissement, en compagnie du Secrétaire d'Etat chargé du Réseau ferroviaire

Le Ministre de la jeunesse a présenté les projets et programmes de son département et a informé le conseil de la prochaine tenue du forum national de la jeunesse.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté le projet de décret portant organisation du Ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Ousseynou KANE, juriste-Financier, est nommé, est nommé Directeur général du Bureau opérationnel du Suivi du PSE (BOS), en remplacement de Monsieur Ibrahima WADE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Pape Malick NDOUR, titulaire d'un DEA en économie, est nommé Coordonnateur du PRODAC, en remplacement de Monsieur Mamina DAFFE.

Monsieur Mouhamadou SENE, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°633 209/E, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Monsieur Mamadou DIENG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Mor Khoudia GUEYE, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports principal, matricule de solde n°510 837/H, précédemment Directeur de la Vie associative, est nommé Directeur de la Jeunesse et des activités Socio-éducatives au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Monsieur Maïssa DIAO, appelé à d'autres fonctions.

Madame Mouri KA, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports principal, matricule de solde n°513 763/C, précédemment Chef du Service régional de la Jeunesse de Dakar, est nommée Directeur de l'Education populaire au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Monsieur Célestin Marie TINE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Jean Louis Marcelin DACOSTA, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°633 181/L, précédemment Inspecteur technique, est nommé Directeur du Centre national d'Information et de Documentation au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Madame Aïssatou TRAORE, appelée à d'autres fonctions.

Monsieur Samba GAYE, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports principal, matricule de solde n°614 974/C, est nommé Directeur de

la Vie associative au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Monsieur Mor Khoudia GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Maïssa DIAO, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°608 378/J, précédemment Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives, est nommé Inspecteur Technique au ministère de la Jeunesse, en remplacement de Monsieur Jean Louis Marcelin DACOSTA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Amadou Abdoulaye DIOP, Professeur agrégé des Facultés de Droit, matricule de solde n°100 273/C, est nommé Directeur des Constructions des Palais de Justices et autres Edifices du ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Mamadou GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Oulimata Fall SARR, titulaire d'un Master en Arts, Lettres, Langues et Communication, spécialiste en appui au Secteur privé et Développement international, est nommée Directeur de la Promotion touristique (DRT) au ministère du Tourisme et de Transports aériens, poste vacant.